

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-5-chem](#) | [Théorie du droit criminel. Début du XIXe.](#)
[ItemChauveau, Adolphe et Hélié, Faustin. Théorie du code pénal, 1836 | Beccaria \(selon Chauveau et Hélié\)](#)

Chauveau, Adolphe et Hélié, Faustin. Théorie du code pénal, 1836 | Beccaria (selon Chauveau et Hélié)

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0055

SourceBoite_002-5-chem | Théorie du droit criminel. Début du XIXe.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Beccaria, Cesare](#)
- [Chauveau, Adolphe](#)
- [Comte, Charles](#)
- [Hélié, Faustin](#)
- [Lucas, Charles](#)
- [Pastoret, Claude-Emmanuel de](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021